

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

Présents : P. BELY – S. MARIOT- H. BARDIN – M-R. MICHENEAU - M-C. BAZIN – D. FOUCAUD - A. LERMITE – F.OLLIVIER - M. PAQUEREAU – S. PARPAILLON – L.PIHA - D. RICHARD - J.F TOUZEAU
Absente excusée : L. BENARD (a donné pouvoir à D. RICHARD)

MUNICIPALISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

La crise sanitaire a beaucoup perturbé le quotidien des bénévoles de la bibliothèque. Différents protocoles se sont succédés jusqu'à l'instauration du contrôle des « pass sanitaires ». Face à cela les bénévoles ont émis le souhait de dissoudre l'association afin que la bibliothèque devienne municipale. La commune prenant déjà à sa charge les frais liés au fonctionnement et à l'investissement, le conseil municipal accepte de municipaliser la bibliothèque en créant une commission extra-municipale composée de 3 élus et de 3 bénévoles.

Le fonctionnement et les ouvertures demeurent les mêmes, à savoir le **mercredi de 17h00 à 18h30** et le **dimanche de 10h30 à 12h00**. (**Pass sanitaire vérifié à chaque passage**).

PROJET CITOYEN

Un projet a été déposé en Mairie dans le cadre du projet citoyen « **UNE IDÉE POUR MA COMMUNE** ».

Celui-ci sera étudié prochainement en commission avant validation.



BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

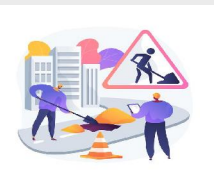
La commission communication est en train d'élaborer le bulletin municipal annuel.

Si vous souhaitez diffuser un article, une carte de visite ou autre, merci de nous faire parvenir les éléments avant le **1^{er} novembre** par mail à :

contact@la-merlatiere.fr

TRAVAUX EN COURS

Plusieurs chantiers ont été réalisés dernièrement ou sont encore en cours sur la commune.



- **Travaux de sécurisation sur la RD 80 (route de Boulogne et route de La Ferrière) :** Ces travaux s'achèvent dans la semaine du 11 au 17 octobre.
- **Parking stade (stationnements supplémentaires) :** Afin de répondre aux besoins en stationnement de l'entreprise Vuitton, une dizaine de places de stationnement ont été ajoutées à droite de l'entrée du parking du stade. Nous vous rappelons qu'une convention a été signée entre la municipalité et l'entreprise Vuitton pour la mise à disposition de ce parking. La redevance versée par l'entreprise à la commune sur les 3 prochaines années couvrira l'investissement réalisé cette année.
- **Rénovation des terrains de tennis (zone de loisirs des Brosses) :** Les travaux ont débuté fin septembre et vont durer jusque fin novembre / début décembre. Ils consistent en la rénovation d'un des deux terrains de tennis, le remplacement du second terrain de tennis par un terrain de padel et l'implantation d'une zone de stationnement. Nous reviendrons sur le choix qui a été fait d'installer un terrain de padel et sur son mode de gestion dans le Merlat'Info de novembre.
- **Voirie du Lotissement de la Rivière :** Les travaux ont débuté le 6 octobre et vont se poursuivre jusque fin novembre. Les riverains passeront donc un hiver dans de bien meilleures conditions de propreté que le précédent, comme annoncé en début d'année.

VIE MUNICIPALE

PERSONNEL MUNICIPAL

Deux de nos agents (Marie-Odile TIRTON et Laurent GALLOT) sont contraints de s'absenter pour raison de santé pour une durée indéterminée mais qui s'étalera sur plusieurs mois.

Afin de maintenir un niveau de service optimal et ne pas surcharger de travail les agents restants, la municipalité vient de recruter deux agents en mission temporaire :

- Mme Frédérique ZOONEKYNDT au poste d'agent administratif
- Mme Adeline MOINET au poste d'agent technique

Toutes deux ont déjà effectuées plusieurs remplacements dans diverses communes vendéennes. La gestion de leurs contrats de travail a été confiée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Elles sont arrivées le lundi 11 octobre pour une période d'essai de deux semaines et seront prolongées à l'issue si toutes les parties sont satisfaites de leur collaboration.

Nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous.

EMBELLISSEMENT / ENTRETIEN PAYSAGER

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, et les voiries est interdit.

Nous sommes soucieux, sur la commune de La Merlatière de respecter l'environnement et de trouver des alternatives aux produits phytosanitaires.

Les entretiens des espaces verts (terrain de foot, zone de loisirs de l'étang des Brosses, aires de jeux), des trottoirs, aussi bien au cœur du bourg, que dans les différents lotissements et du cimetière, effectués par les agents techniques, se font aujourd'hui avec des techniques respectueuses de l'environnement (tondeuse-mulching, désherbage manuel, paillage...)

Il est évident que le temps accordé par les agents techniques en faveur du désherbage manuel est nettement plus important chaque année. Nous essayons de trouver des solutions pour à la fois respecter au mieux l'environnement et maintenir une commune bien entretenue et agréable.

Parmi les solutions en cours de réalisation sur notre commune :

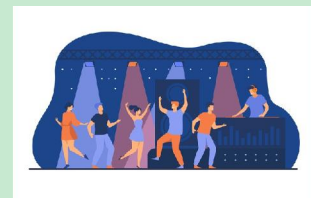
- **Aménagement d'un parc d'éco-pâturage** le long de la rivière La Boulogne derrière le nouveau lotissement de La Rivière. Les avantages d'un tel projet sont nombreux : développement de la biodiversité, remplacement de l'entretien mécanique et difficile d'accès par des moutons en pâture... La clôture des parcs est en cours de réalisation. Les moutons ne devraient plus tarder.
- La commune soutien le projet de l'association « **la courgette du cœur** » qui souhaite développer *un jardin partagé et une zone d'éco-pâturage* sur le terrain de bassin

BANQUET 40 - 45 - 50 ANS

Vous êtes nés en 1971, 1976 ou 1981.

Si vous souhaitez participer au banquet organisé le **20 novembre 2021**, merci de contacter les organisateurs par mail à :

cathypaquereau@orange.fr



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du **11 novembre** se déroulera à **11h30 au monument aux morts**.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle du Foyer Rural (**pass sanitaire obligatoire uniquement pour le vin d'honneur**).



d'orage du lotissement de La Roseraie. Ce terrain sera ainsi valorisé, entretenu par les bénévoles, habitants de La Merlatière soucieux de l'environnement à proximité de leur cadre de vie.

Des solutions pour demain :

- Les membres de la commission embellissement ont débuté une réflexion sur **l'entretien du cimetière**. Un premier bilan a été fait ; des solutions doivent être trouvées pour diminuer l'entretien manuel dans les espaces entre-tombes et les allées gravillonnées. La réflexion doit se poursuivre sur les tombes « non entretenues ».
- La commune va également débuter une réflexion sur la **sous-traitance de certaines zone d'espaces verts** par des entreprises d'entretien paysager dans le même respect des consignes environnementales.

*Les membres de la commission embellissement souhaitent également **sensibiliser chacun des habitants au désherbage manuel**, à l'entretien devant sa propre habitation, le long de son mur. L'effort collectif est également une alternative importante aux enjeux de santé et d'environnement de demain dans notre commune. Nous vous remercions par avance des efforts qui seront faits en ce sens.*



VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES / THEATRE

En début d'année 2022 auront lieu les prochaines représentations théâtrales. Les jeunes nés en 2013 (ou avant) qui désirent monter sur les planches pour préparer une petite pièce de théâtre qu'ils présenteront en avant première de la troupe « On s'ra jamais prêt » peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de Françoise Chauvière au 06.75.58.04.71.

FAMILLES RURALES / SOIREE CONVIVIALE

L'association organise le **samedi 30 octobre 2021, à partir de 19h00, à la Salle du Foyer Rural**, une « soirée conviviale ».

Tarifs : Adulte : 12 € - Enfant jusqu'à 10 ans : 3 €

Renseignements et réservations auprès de :

- Marie-Renée MICHENEAU au 02.51.40.51.90
- Brigitte ARNOUX au 02.51.40.51.33
- Maïté MORANT au 02.51.94.80.52

LOISIRS POUR TOUS

Rendez-vous tous les **vendredis à partir de 14h30 à la Salle du Clocher** (pass sanitaire obligatoire).

N'hésitez pas à nous rejoindre et participer aux activités (cartes, jeux de société, goûter, etc...).

BIBLIOTHEQUE

Les séances de bébés lecteurs reprennent à la bibliothèque de La Merlatière le **jeudi 21 octobre à 10h30** et le **dimanche 24 octobre à 10h**.

Le thème du mois d'octobre sera : **"Des livres et nous !"**. On vous attend nombreux.

Pour tout renseignement, contactez le 06.75.58.04.71.

L'association Familles Rurales de la Merlatière présente :

soirée conviviale
à la salle du foyer rural de la Merlatière

samedi
30
octobre

à partir
de 19h

Adulte : 12€
Enfant : 3€
(jusqu'à 10ans)

animation
musicale

MENU

Apéritif
offert de 19h à 21h

Assiette Apéritive

Grillées de mogettes
à volonté

Fromage-Tartelette

Café

pass sanitaire obligatoire

Réservation avant le 20 octobre auprès de :

Brigitte ARNOUX : 02 51 40 51 33

Maïté MORANT : 02 51 94 80 52

Marie-Renée MICHENEAU : 02 51 40 51 90

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

VIE ECONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE : TOF-SERVICES 85

TOF-SERVICES 85 est une micro-entreprise individuelle de services à la personne créée par Christophe CHAMARRE.

Les prestations de services proposées sont :

- **Tous types de travaux ménagers** (entretien de la maison intérieur/extérieur, repassage, nettoyage des ouvertures, etc...)
- **L'entretien des espaces verts** (tonte de pelouse, taille de haie, entretien du potager et des parterres de fleurs ou massifs, etc...)
- **Les petits bricolages** dit « homme toutes mains » d'une durée n'excédant pas 2 heures (montage de meuble en kit, pose d'étagère murale ou cadre, déboucher un évier, etc...)
- **La maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire du domicile principal ou secondaire durant l'absence du propriétaire** (arrosage des plantes, relevé de courrier, ouverture des volets en journée, etc...)

Pour toutes les prestations, 50% du montant total de la facture est déductible des impôts sur le revenu.

Toutes les factures sont aussi exonérées de T.V.A.

Différents modes de paiement sont acceptés (chèque bancaire, espèces, virement bancaire, CESU pré-financés).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter au 06.81.91.24.52 ou chamarre.christophe@orange.fr



TOF-SERVICES 85
CHAMARRE Christophe
services à la personne
23, rue des chênes
85140 LA MERLATIERE
06-81-91-24-52
chamarre.christophe@orange.fr
www.facebook.com/Tof-Services-85

NOUVELLE ENTREPRISE : JARDIN CREA DECOR

L'entreprise **Jardin Créa Décor** vous propose ses services de la conception 3D à la réalisation de vos projets : clôture, engazonnement, plantations, maçonnerie paysagère.

Elle effectue également l'entretien de vos espaces verts.

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 06.21.57.27.09

Mail : jcd85@hotmail.fr



NOUVELLE ENTREPRISE : FORGERIT MAÇONNERIE

Artisan maçon avec plus de 15 ans d'expérience, L'entreprise **Forgerit Maçonnerie** a été créée en mai 2019. La jeune entreprise intervient pour tous vos travaux de maçonnerie générale, agrandissement de maison, création d'ouverture, terrasse, mur de clôture en parpaings.

Son dépôt, qu'elle partage avec l'entreprise Jardin Créa Décor, se situe à la Zone Artisanale de la Tabarière (La Merlatière).

Tél : 06.76.69.51.85

Mail : airlforgerit@gmail.com



INFOS DIVERSES

LE MOIS DU DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT SALARIE

Vous êtes propriétaires, bailleurs, investisseurs... ?

Venez découvrir lors d'une soirée d'information toutes les aides pour investir dans le logement locatif et contribuer à l'accueil de nouveaux salariés dans le nord Vendée.

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 A 18H30

Inscription à Communauté de communes, 2 rue Jules Verne
85250 Saint-Fulgent :

Tél : 02 51 43 81 61

Mail : habitat@ccfulgent-essarts.fr



OPERATION « VISITEZ NOS ENTREPRISES » (le programme est disponible en Mairie)

LE PROGRAMME

INSCRIPTION AU 02 51 43 81 61 ET PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

DURÉE DE LA VISITE	LUNDI 25 OCT.	MARDI 26 OCT.	MER. 27 OCT.	JEUDI 28 OCT.	VEND. 29 OCT.
AQUA'BULLES Saint-Fulgent	1H30	10H - 11H30			10H - 11H30
CARRÉ Saint-Martin-des-Noyers	2H	10H30 - 12H30		10H30 - 12H30	
CARRIÈRES MOUSSET Sainte-Florence Essarts en Bocage	1H30			17H30 - 19H	
ECODIEM 3D Les Essarts Essarts en Bocage	1H		16H - 17H		
ELVA Les Brouzils	2H			10H - 12H 14H - 16H	
IDEM BS Les Essarts Essarts en Bocage	1H30			10H15 - 11H45	
IMPRIMERIE SOULARD Les Essarts Essarts en Bocage	1H30	10H - 11H30			
JAUD Les Essarts Essarts en Bocage	30 MIN.		10H - 10H30 15H - 15H30	10H - 10H30 15H - 15H30	
KUHN - AUDUREAU La Capechagnière	1H30	10H - 11H30			
MAISON BLEUE La Rabatelière	1H		11H - 12H		
LES OEUFS GESLIN Chouhé	2H			14H15 - 16H15	
PETIOT Bazoges-en-Poitiers	1H		14H - 15H		
PIVETEAUBOIS Sainte-Florence Essarts en Bocage	1H			Scierie Gros Bois à la Gauvrie : 9H - 10H - 11H Atelier CLT à la Vallée : 9H - 10H - 11H	
SAFE Sainte-Florence Essarts en Bocage	1H		11H - 12H 14H30 - 15H30		
VENDEE EAU Usine de La Bulnière Choivignes-en-Poitiers	1H30	14H - 15H30			
VENDEE ENERGIE Les Essarts Essarts en Bocage	1H		11H - 12H		



GRATUIT - Réservation obligatoire par téléphone au 02 51 43 81 61

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Programme complet sur www.ccfulegent-essarts.fr

En partenariat :

